

Référentiel de compétences de fin de formation initiale du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Le référentiel de compétences de fin de formation a pour objet de définir les compétences devant être maîtrisées à un niveau correspondant au grade de master et requises pour être un enseignant autonome en début de carrière et en capacité d'évoluer pour l'avenir dans son métier et ses missions. Il a pour enjeu d'articuler trois moments de la formation d'enseignant, la formation initiale en amont en licence en suscitant un référentiel d'entrée en formation, la formation professionnalisante en master, et la formation continuée et continue pendant l'exercice du métier en précisant son point de départ.

Le référentiel s'est structuré sur les six classes de compétences introduites par la fiche 11 de la note de service du 17-03-2015 relative à la titularisation des personnels enseignants. Il se décline ensuite sur deux catégories de compétences : les compétences systémiques et les compétences spécifiques.

La formulation des **compétences systémiques** s'appuie sur les descripteurs de Dublin pour le niveau master et la déclinaison des compétences psychosociales issues des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé dans leurs dimensions sociales, cognitives et émotionnelles. La formulation des **compétences spécifiques** s'appuie sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation posé par l'arrêté du 1^{er} juillet 2013.

Le présent référentiel a vocation à être complété par un ensemble de descripteurs des différents niveaux de maîtrise des compétences.

1. Compétences éthiques et déontologiques

Compétences systémiques

Intégrer des savoirs, maîtriser la complexité, formuler des avis à partir d'informations incomplètes ou limitées.

Identifier les sources d'informations pertinentes, rechercher les données nouvelles afin d'anticiper les changements.

Être conscient de la relativité de ses savoirs, des limites de ses choix, des influences qui les affectent et tenir compte des implications sociales et éthiques de ses actions dans le domaine de l'éducation.

Compétences spécifiques

CC1 Faire partager les valeurs de la République.

CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

2. Compétences relationnelles

Compétences systémiques

Adopter une démarche d'écoute active et de compréhension empathique d'autrui vis-à-vis des membres de la communauté éducative et des partenaires.

Favoriser la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement.

Gérer les conflits, s'affirmer et résister à la pression d'autrui en contexte scolaire.

Compétences spécifiques

CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves.

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école.

3. Compétences disciplinaires et didactiques

Compétences systémiques

Comprendre les problèmes philosophiques et épistémologiques relatifs aux champs disciplinaire et didactique en se fondant sur les connaissances scientifiques acquises.

Compétences spécifiques

- P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

4. Compétences pédagogiques et éducatives

Compétences systémiques

Comprendre les problèmes philosophiques, épistémologiques relatifs aux champs pédagogique et éducatif en se fondant sur les connaissances scientifiques acquises.

Gérer les différents phénomènes de groupes dans la classe et à l'école et les affects individuels.

Favoriser la confiance et l'estime de soi, l'autoévaluation et l'autorégulation tout au long de l'activité d'apprentissage des élèves.

Compétences spécifiques

- CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
- CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.
- CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
- P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

5. Compétences de communication

Compétences systémiques

Écouter, comprendre et exprimer les besoins et le point de vue d'autrui.

Communiquer ses analyses, ainsi que les connaissances et les raisonnements qui les sous-tendent, à des publics divers (élèves, parents, équipe pédagogique, partenaires) de façon claire, non ambiguë et convaincante en tenant compte du point de vue d'autrui.

Mettre en œuvre des compétences de plaidoyer dans le cadre d'un travail en équipe et d'une démarche partenariale.

Maîtriser les différents outils numériques d'information et de communication ainsi que leurs règles d'usage.

Compétences spécifiques

- CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.
- CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
- CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

6. Compétences d'analyse et d'adaptation de son action

Compétences systémiques

Maîtriser les connaissances au sein de son champ d'expertise afin de résoudre des problèmes dans des environnements nouveaux ou inconnus dans des contextes plus larges liés à ce champ.

Faire œuvre d'originalité en développant et/ou en mettant en application des idées, dans un contexte d'action ou de recherche.

Identifier ses besoins d'étude, d'apprentissage, de formation ou d'adaptation de manière autopilotée et autonome.

Être capable d'étudier, d'apprendre, de se former, de réinvestir son expérience, d'adapter son action dans un contexte collectif et collaboratif.

Exercer une pensée critique et une autoévaluation de ses connaissances et de ses compétences dans une perspective positive d'estime de soi et d'auto-accroissement.

Compétences spécifiques

- CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.